

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 3

Artikel: Rencontre avec le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz
Autor: Ropraz, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Né en 1965 et domicilié à Sorens, M. Maurice Ropraz a été successivement député au Grand Conseil puis préfet de la Gruyère avant d'être élu au Conseil d'Etat en 2011. Durant la législature 2012-2016, il a dirigé la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Réélu en novembre 2016, M. Ropraz a été désigné à la Direction de la sécurité et de la justice. Il est Président du Conseil d'Etat pour l'année 2017.

Cahier Fribourgeois

Rencontre avec le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz

M. Maurice Ropraz

Président du Conseil d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice

Monsieur le Conseiller d'Etat, comment décrire les relations entre Fribourg et l'Armée suisse ?

Depuis toujours, le canton de Fribourg entretient des liens étroits avec l'armée et, aujourd'hui encore, la présence militaire dans notre canton est importante. En plus des deux places d'armes fédérales de Drogens et de Grandvillard, on y trouve aussi la caserne cantonale de La Poya à Fribourg. Jusqu'en 1989, il y avait encore une autre caserne sur notre territoire : celle de La Planche, en basse-ville de Fribourg, qui demeure, de nos jours encore, un élément patrimonial constitutif de l'image de ce quartier historique. En plus des places d'armes, le Centre logistique de Grolley, avec son site extérieur de Romont, fait partie, avec ses quelque 280 collaborateurs, des infrastructures militaires importantes de notre canton.

Quelles sont les perspectives pour le canton avec le DEVA ?

L'armée est appelée une nouvelle fois à se restructurer et se réorganiser, dans le cadre de ce programme de développement qui a maintenant obtenu l'aval des Chambres fédérales. Cette réforme, qui attribue à l'armée les moyens nécessaires pour qu'elle soit à même de remplir ses missions, touche aussi les cantons. Notamment par le biais de l'application du nouveau plan de stationnement de l'armée lié au DEVA. Ainsi, dans un futur assez proche, les militaires se retireront de la caserne de La Poya. Depuis 2015 déjà, ils n'utilisent plus le camp du Lac-Noir / Schwarzsee, qui a été considérablement agrandi et modernisé pour y accueillir le Centre de formation national du service civil ainsi que le Centre cantonal de sport et loisirs.

Par contre, et c'est réjouissant, la présence militaire dans notre canton n'ira pas en diminuant. Le Centre logistique de Grolley gardera le statut de centre logistique

pour toute la Suisse romande et l'école de recrues stationnée à la caserne de La Poya déménagera dans de nouvelles casernes qui seront construites à Drogens. Autrefois condamné à disparaître, le parc automobile de Romont se voit attribuer de nouvelles tâches liées à la réintroduction du système de mobilisation de l'armée. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer la collaboration avec l'armée et de fournir ainsi notre contribution à la sécurité de notre pays, qui est l'affaire de tous.

Les infrastructures militaires constituent une partie des liens entre le canton de Fribourg et l'Armée suisse, mais il y a aussi les prestations fournies en cas de besoin : quelles sont-elles ?

Cette collaboration entre l'armée et les cantons, nous l'avons vécue à l'échelle 1:1 durant l'été 2015 lors de la période de canicule aggravée par une sécheresse marquée, notamment dans nos Préalpes. L'intervention de l'armée, dans le cadre de sa mission d'aide aux autorités civiles, a permis, grâce aux moyens lourds dont elle dispose, d'éviter le scénario catastrophe pour notre agriculture de montagne et la filière laitière fribourgeoise. L'armée démontre ainsi sa proximité avec les autorités et les citoyens de ce pays. Nous sommes satisfaits que le DEVA permette à nos concitoyens de pouvoir compter sur l'aide et la protection de l'armée. Une armée moderne, complètement équipée et bien formée est capable, si cela devait arriver, de défendre notre pays avec succès.

Ne regrettez-vous pas, cependant, le déplacement de certaines troupes et infrastructures ?

Anticiper les changements et s'adapter aux nouvelles circonstances font partie des tâches permanentes des autorités, comme d'ailleurs de l'armée. Si chaque retrait de l'armée constitue indéniablement une perte pour notre canton, il faut aussi savoir apprécier les

opportunités et perspectives qu'il permet. Comme je l'ai mentionné dans le cas du Lac-Noir, le retrait de l'armée peut aussi être synonyme de grande chance pour le canton, puisque le site qui accueille notamment le Centre national de formation du service civil tourne à plein régime depuis une année. La construction d'une salle de sport triple sur le site permettra de compléter l'éventail des infrastructures sportives du campus et lui permettra d'offrir des prestations attractives pour les activités Jeunesse+Sport, les clubs sportifs et de loisirs, les écoles et les particuliers, et ceci tout au long de l'année. L'armée y sera aussi la bienvenue pour les différents cours ou rapports de ses formations.

J'aimerais souligner la nature ouverte et constructive des discussions que nous avons eues avec l'armée pour mettre un terme dans les meilleures conditions à une collaboration qui a duré plus de trente ans. C'est un bel exemple de collaboration confédérale qui s'appuie sur une confiance réciproque entre partenaires fiables. Je ne peux que me féliciter qu'un même état d'esprit préside aux discussions relatives au prochain retrait de l'armée de la caserne de La Poya, dont le vaste site, au cœur de Fribourg, offre également de riches perspectives de reconversion.

L'armée est fondée sur le principe de la milice. Quel est votre vision des prochains défis auxquels elle devra faire face dans ce domaine ?

De nombreux défis nous attendent dans un proche avenir dans le domaine de la défense. Hormis la concrétisation, dès l'année prochaine, du DEVA, nous serons aussi appelés à nous déterminer sur l'obligation de servir. Le peuple l'a dit clairement lors d'une votation populaire : il tient à l'obligation de servir et à l'armée de milice qui en découle. Il s'agira donc d'opter pour un modèle d'obligation respectueux de la décision populaire et de retenir un modèle de servir qui permette à l'armée de remplir les missions qui lui sont attribuées en lui assurant les effectifs nécessaires. Je compte sur l'engagement des officiers pour soutenir les décisions que les autorités seront appelées à prendre dans ce domaine.

Propos recueillis par le maj Emmanuel Rey



Assemblée générale de la SFO à Bulle, le 4 mai 2016

Présentation de la Société fribourgeoise des officiers

Fondée en 1859, la Société fribourgeoise des officiers (SFO) est membre de l'organisation faîtière qu'est la Société suisse des officiers. Elle compte deux sections de district – la Section Lac et la Section Gruyère-Veveyse – et cultive des liens étroits avec la Société des officiers de l'Université de Fribourg (Of@UniFR), qui fête cette année ses dix ans d'existence.

La SFO est une société particulièrement active. Les nouveaux membres sont accueillis chaque année lors de la soiréestamm de Nouvel An. Au printemps, la conférence annuelle traite un thème d'actualité – récemment : la cyberdéfense et la politique criminelle du canton de Fribourg. A l'automne, l'événement permet d'accéder à des lieux habituellement réservés aux seuls initiés ; il favorise aussi la camaraderie entre les différentes générations. Novembre est le mois où est évoquée la mémoire des soldats disparus au service de la patrie ; depuis quelques années, ces cérémonies *In Memoriam* ont été étendues à tous ceux qui assurent la protection de la population (ambulanciers, sapeurs-pompiers, policiers, membres de la protection civile, etc.). Vers la fin de l'année, la soirée et le bal réunissent les officiers et leurs épouses dans l'un des hauts-lieux de la gastronomie du canton. Enfin, quatre sessions de tir sont organisées chaque année en collaboration avec Of@UniFR à la Montagne-de-Lussy.

Forte de plus de 900 membres, la SFO entretient des liens étroits avec les autorités cantonales et soigne ses relations avec les nombreuses sociétés amies que comptent le canton de Fribourg et la Suisse romande. Depuis quelques années, elle cherche également à se faire connaître auprès des plus jeunes. Depuis 2015, la Section Gruyère-Veveyse collabore ainsi avec le Collège du Sud, à Bulle, pour le suivi des travaux de maturité des collégiens. Elle leur a proposé plusieurs thèmes de recherche et un suivi par un membre de la société. Les résumés des travaux les plus méritants ont été publiés dans le bulletin de la SFO.

La SFO est présidée depuis 2016 par le Lt col Christophe Bifrare. Informations et actualité de la société : www.sfo-fog.ch.

Maj Emmanuel Rey
Rédacteur du bulletin SFO